



3 1 0 3 9

Le contexte local

En 2009, il a été élaboré un plan d'investissements du mandat de 2009 à 2013. Les investissements nécessaires d'un montant de 11 millions d'euros correspondent aux investissements relatifs à l'entretien du patrimoine et aux engagements pris auprès de la population.

### La section de fonctionnement

#### Les recettes de fonctionnement

La Dotation Globale de Fonctionnement est en très légère augmentation pour 2010 (+ 1.43 %)

#### Recettes fiscales :

Le coefficient de revalorisation des bases foncières pour les propriétés bâties et non bâties défini par la loi des finances est fixé à 1,012 pour 2010, soit une hausse de 1,2 %, inférieure à l'inflation prévisionnelle pour 2010.

Pour 2010, les taux des taxes locales subiront une augmentation modérée pour assurer l'équilibre du budget.

Conséquence du ralentissement du marché de l'immobilier, le produit des droits de mutation ne devrait pas, ou peu évoluer.

Le reste des recettes de fonctionnement est sans évolution notable.

#### Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement, hors remboursement de la dette et opérations d'ordre, et participations obligatoires, en particulier les charges à caractère général seront maîtrisées.

Les charges de personnel devraient évoluer d'environ 3.5 %.

#### La dette

Remboursement des intérêts (hors ICNE) : 229 K€

#### La section d'investissement

#### Recettes d'investissement :

Nature recettes	Opération	Montant
<b>Subventions d'équipement</b>		
DGE	Ecole Pagnol Club house Joliot-Curie	100 000 € 20 000 € en attente
F.E.U.	Ecole Pagnol et Joliot Curie	77 000 €
F.A.R.	VOIRIE	21 000 €
Amendes de police	Aménagement sécurité	5 340 €

FISAC	ORU 1 <sup>ère</sup> tranche ORU 2 <sup>ème</sup> tranche	66 970 € En attente
FISAC	Subvention pour travaux commerces à reverser aux commerçants	24 000 €
ANRU	ORU solde 1 <sup>ère</sup> tranche et 2 <sup>ème</sup> tranche	190 175 €
CONSEIL GENERAL	ORU	70 000 €
<b>Autres recettes</b>		
	Taxe locale équipement	34 000 €
	FCTVA	155 000 €

### Dépenses d'investissement

Les prévisions des programmes d'investissement 2010 seront de l'ordre de 2 500 k€

- **l'éducation des enfants :**
  - o Extension et aménagement de l'école Marcel Pagnol
  - o Travaux d'isolation phonique et thermique, création de sanitaires et local technique conteneurs, rénovation toiture à l'Ecole Joliot Curie
  - o Travaux d'isolation à l'Ecole Lamartine.
  
- **la conservation et l'amélioration du patrimoine communal :**
  - o bâtiments communaux : ECLA - Restaurant scolaire- Immeuble Gabriel Fauré- Mille Clubs- logements communaux ...
  
- **l'équipement en faveur des associations - installations sportives :**
  - o salle omnisports (études)
  - o club house tennis
  - o stades
  
- **les aménagements de voirie urbaine :**
  - o aménagements de voirie (*contre allée cimetière, chemin du Roy, démolition ex-maison « Eychenne » et aménagement carrefour, place Florence, lotissement Gauté,, aménagement abords maison du Temps Libre, ...*)
  - o assainissement pluvial (*allée des Charmes, rue Jules Guesde*)
  - o avenue des Sports : plateau traversant et pistes cyclables aux abords du collège
  - o réfection de trottoirs (campagne annuelle)
  - o défense incendie
  - o points à temps
  - o Plan local d'urbanisme (études)
  - o Maîtrise d'œuvre pour travaux d'aménagement.
  
- **l'éclairage public :**
  - o Travaux d'enfouissement de réseaux et rénovation éclairage public, feux tricolores rue Emile Salles/11 Novembre.
  
- **les aménagements de voirie rurale et de la forêt :**
  - o réfection voirie rurale (*rue de l'Eglantine prolongée*)
  - o aménagement aire de pique-nique

3103A

01 00 00

01 00 00  
01 00 00  
01 00 00

**Cimetières :**

- parcours santé
  - petits travaux d'entretien
  - Acquisition de terrains pour l'extension du cimetière Montagna
  - Extension du columbarium (acquisition d'alvéoles)
- **Opération de Renouvellement Urbain au Bout-du-Pont::**
- Aménagement des espaces publics
  - Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat
  - Opération Collective Urbaine
  - Opérations rénovation de l'habitat et des façades et des commerces
- **Acquisitions :**
- Fourgon benne – sableuse - pour les services techniques
  - Balayeuse voirie
  - Matériel de bureau, informatique, logiciels
  - Acquisition de délaissés de voirie suite à autorisation d'urbanisme.

**Restes à réaliser 2009** : 210 k€

**La dette** : remboursement du capital : 295 K €

Un emprunt d'équilibre sera nécessaire pour financer les programmes d'investissements.

**Après discussion, le Conseil Municipal, prend acte de l'organisation du débat d'orientation budgétaire 2010.**



P.C.C.  
Le Maire,

  
Yannick BOUBÉE.



Date de la convocation : 04/02/2010

Date de la publication : 17/02/2010

**PRESENTS** : Yannick BOUBÉE, Maire – Pierre FAURE - Maryvonne GARBAYE- Chantal BADENCO- Louis CANDAU - Geneviève DORGANS -Claude PAHU - Isabelle CHEDEVILLE – Philippe DUSSERT- Sarah DUCO – Daniel RIVIERE - Emmanuel ALONSO - Simone GASQUET- Yves CARRIE - Nicole RIEUDEBAT – Jacques LABE - Nicole CASTELLA – Manuel ESPEJO – Annie GUITTARD - Jocelyne JOANDET (présente jusqu'au point n° 2, ensuite pouvoir à Isabelle CHEDEVILLE) – Daniel LARREGOLA (présent jusqu'au point n°2, ensuite pouvoir à Chantal BADENCO) - Maryse PAYSSE – Patrick LASCOUMETTES- Jean-Marc LACABANNE – Annie AGUADO - André BOYRIE - Françoise MAZOUÉ – Jacques LAPALISSE – Audrey MAUHOURAT-

**Secrétaire de séance** : Isabelle CHEDEVILLE

### Coupe affouagère parcelle 1 de la forêt communale : estimation de la coupe par l'Office National des Forêts – prix de vente du bois

Le Conseil Municipal,

Pour : 27 – Contre 0 – Abstentions : 2 (Jacques Lapalisse – Audrey Mauhourat)

- décide la délivrance en bloc et sur pied de la coupe affouagère n° 10508100DE, quartier la Côte, parcelle 1 d'une contenance de 2 ha 40 a.
- accepte l'estimation de la coupe délivrée sur pied proposée par l'O.N.F. : 1 121,00 €.
- demande que l'exploitation de la coupe soit faite par les affouagistes après attribution des lots par tirage au sort et sous la responsabilité de trois garants dont les noms suivent :
  - o 1<sup>er</sup> garant : M. Manuel ESPEJO,
  - o 2<sup>ème</sup> garant : M. Louis CANDAU,
  - o 3<sup>ème</sup> garant : Mme Chantal BADENCO.
- fixe les prix de la coupe de bois comme suit :
  - o 25 € le stère de chêne
  - o 15 € le stère de frêne et autres feuillus.
- fixe les délais d'exploitation de la coupe affouagère au 31 mars 2010. A défaut les affouagistes seront considérés les avoir abandonnés, la vente sera poursuivie au profit de la commune.



P.C.C.  
Le Maire,

Yannick BOUBÉE

Date de la convocation : 04/02/2010

Date de la publication : 17/02/2010

**PRESENTS** : Yannick BOUBÉE, Maire – Pierre FAURE - Maryvonne GARBAYE- Chantal BADENCO- Louis CANDAU - Geneviève DORGANS -Claude PAHU - Isabelle CHEDEVILLE – Philippe DUSSERT- Sarah DUCO – Daniel RIVIERE - Emmanuel ALONSO - Simone GASQUET- Yves CARRIE - Nicole RIEUDEBAT – Jacques LABE - Nicole CASTELLA – Manuel ESPEJO – Annie GUITTARD - Jocelyne JOANDET (présente jusqu'au point n° 2, ensuite pouvoir à Isabelle CHEDEVILLE) – Daniel LARREGOLA (présent jusqu'au point n°2, ensuite pouvoir à Chantal BADENCO) - Maryse PAYSSE – Patrick LASCOUMETTES- Jean-Marc LACABANNE – Annie AGUADO - André BOYRIE - Françoise MAZOUÉ – Jacques LAPALISSE – Audrey MAUHOURAT-

**Secrétaire de séance** : Isabelle CHEDEVILLE

### Classement dans le domaine public des voies et espaces communs du lotissement du MARCADAU : lancement de la procédure d'enquête publique

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que l'Association Syndicale du lotissement le Marcadau (rue du Marcadau) a sollicité l'incorporation dans le domaine public des voies et espaces communs de ce lotissement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- autorise Monsieur le Maire à prescrire par arrêté l'enquête publique préalable au classement dans le domaine public communal des voies et espaces communs privés de ce lotissement.



P.C.C.  
Le Maire,

Yannick BOUBÉE.



Date de la convocation : 04/02/2010

Date de la publication : 17/02/2010

**PRESENTS** : Yannick BOUBÉE, Maire – Pierre FAURE - Maryvonne GARBAYE- Chantal BADENCO- Louis CANDAU - Geneviève DORGANS -Claude PAHU - Isabelle CHEDEVILLE – Philippe DUSSERT- Sarah DUCO – Daniel RIVIERE - Emmanuel ALONSO - Simone GASQUET- Yves CARRIE - Nicole RIEUDEBAT – Jacques LABE - Nicole CASTELLA – Manuel ESPEJO – Annie GUITTARD - Jocelyne JOANDET (présente jusqu'au point n° 2, ensuite pouvoir à Isabelle CHEDEVILLE) – Daniel LARREGOLA (présent jusqu'au point n°2, ensuite pouvoir à Chantal BADENCO) - Maryse PAYSSE – Patrick LASCOUMETTES- Jean-Marc LACABANNE – Annie AGUADO - André BOYRIE - Françoise MAZOUÉ – Jacques LAPALISSE – Audrey MAUHOURAT-

**Secrétaire de séance** : Isabelle CHEDEVILLE

### Acquisition d'un délaissé de voirie suite à autorisation d'urbanisme Consorts VALLE, 30 rue de l'Eglantine

Monsieur le Maire indique que conformément au permis de construire délivré le 6/11/2009 et à l'arrêté d'alignement en date du 11/12/2009, M.et Mme Jean –Marc VALLE, 30 rue de l'Eglantine, doivent céder à la commune 135 m2 de terrain dont 86 m2 à titre gratuit.

Le Conseil Municipal,

Pour : 27      Contre : 0      Abstentions : 2 ( J. Lapalisse et A . Mauhourat)

- accepte d'acquérir à M. et Mme Jean-Marc VALLE le délaissé de voirie d'une superficie de 49 m2 (numérotation de la parcelle en cours après bornage par un géomètre – expert) au prix de 35 € le m2 suivant estimation des Domaines en date du 2/01/2010, soit un montant total de 1 715 euros.
- autorise le Maire à signer l'acte notarié et les documents se rapportant à l'incorporation des 135 m2 dans la voirie communale.
- les crédits nécessaires seront inscrits à l'opération 102 « acquisitions » du budget communal 2010.



P.C.C.  
Le Maire,

Yannick BOUBÉE.



Date de la convocation : 04/02/2010

Date de la publication : 17/02/2010

**PRESENTS** : Yannick BOUBÉE, Maire – Pierre FAURE - Maryvonne GARBAYE- Chantal BADENCO- Louis CANDAU - Geneviève DORGANS -Claude PAHU - Isabelle CHEDEVILLE – Philippe DUSSERT- Sarah DUCO – Daniel RIVIERE - Emmanuel ALONSO - Simone GASQUET- Yves CARRIE - Nicole RIEUDEBAT – Jacques LABE - Nicole CASTELLA – Manuel ESPEJO – Annie GUITTARD - Jocelyne JOANDET (présente jusqu'au point n° 2, ensuite pouvoir à Isabelle CHEDEVILLE) – Daniel LARREGOLA (présent jusqu'au point n°2, ensuite pouvoir à Chantal BADENCO) - Maryse PAYSSE – Patrick LASCOUMETTES- Jean-Marc LACABANNE – Annie AGUADO - André BOYRIE - Françoise MAZOUÉ – Jacques LAPALISSE – Audrey MAUHOURAT-

**Secrétaire de séance** : Isabelle CHEDEVILLE

## Désignation d'un délégué auprès du Conseil d'Administration du Collège Paul VALÉRY

Vu l'article 12 du décret du 30 août 1985,

Le Conseil Municipal,

Exprimés : 29

POUR : 23

Abstentions : 6 (Jean-Marc LACABANNE- André BOYRIE – Jacques LAPALISSE – Annie AGUADO – Françoise MAZOUÉ – Audrey MAUHOURAT)

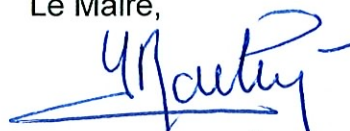
**Article 1** : Désigne Daniel RIVIERE délégué du Conseil Municipal auprès du Conseil d'Administration du Collège Paul Valéry.

**Article 2** : la présente délibération sera transmise :

- au représentant de l'Etat
- à Madame la Principale du Collège Paul Valéry
- à Monsieur le Maire de Séméac
- à Monsieur le Président du syndicat intercommunal des équipements du collège Paul Valéry,
- à Monsieur Daniel RIVIERE.



P.C.C.  
Le Maire,

  
Yannick BOUBÉE.



Date de la convocation : 04/02/2010

Date de la publication : 17/02/2010

**PRESENTS** : Yannick BOUBÉE, Maire – Pierre FAURE - Maryvonne GARBAYE- Chantal BADENCO- Louis CANDAU - Geneviève DORGANS -Claude PAHU - Isabelle CHEDEVILLE – Philippe DUSSERT- Sarah DUCO – Daniel RIVIERE - Emmanuel ALONSO - Simone GASQUET- Yves CARRIE - Nicole RIEUDEBAT – Jacques LABE - Nicole CASTELLA – Manuel ESPEJO – Annie GUITTARD - Jocelyne JOANDET (présente jusqu'au point n° 2, ensuite pouvoir à Isabelle CHEDEVILLE) – Daniel LARREGOLA (présent jusqu'au point n°2, ensuite pouvoir à Chantal BADENCO) - Maryse PAYSSE – Patrick LASCOUMETTES- Jean-Marc LACABANNE – Annie AGUADO - André BOYRIE - Françoise MAZOUÉ – Jacques LAPALISSE – Audrey MAUHOURAT-

**Secrétaire de séance** : Isabelle CHEDEVILLE

## Dénomination de la rue du lotissement Les Jardins du Roy

**Le Conseil Municipal,**


POUR : 23

Abstentions : 6 (Jean-Marc LACABANNE- André BOYRIE – Jacques LAPALISSE – Annie AGUADO – Françoise MAZOUÉ – Audrey MAUHOURAT)

**Dénomme la voie du lotissement les Jardins du Roy : Rue Jean MOULIN.**



P.C.C.  
Le Maire,

  
Yannick BOUBÉE.

Date de la convocation : 04/02/2010

Date de la publication : 17/02/2010

**PRESENTS** : Yannick BOUBÉE, Maire – Pierre FAURE - Maryvonne GARBAYE- Chantal BADENCO- Louis CANDAU - Geneviève DORGANS -Claude PAHU - Isabelle CHEDEVILLE – Philippe DUSSERT- Sarah DUCO – Daniel RIVIERE - Emmanuel ALONSO - Simone GASQUET- Yves CARRIE - Nicole RIEUDEBAT – Jacques LABE - Nicole CASTELLA – Manuel ESPEJO – Annie GUITTARD - Jocelyne JOANDET (présente jusqu'au point n° 2, ensuite pouvoir à Isabelle CHEDEVILLE) – Daniel LARREGOLA (présent jusqu'au point n°2, ensuite pouvoir à Chantal BADENCO) - Maryse PAYSSE – Patrick LASCOUMETTES- Jean-Marc LACABANNE – Annie AGUADO - André BOYRIE - Françoise MAZOUÉ – Jacques LAPALISSE – Audrey MAUHOURAT-

**Secrétaire de séance** : Isabelle CHEDEVILLE

### Séisme d'Haïti : Don à la Fondation de France

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de verser une subvention d'un montant de 200 euros à la Fondation de France pour un programme d'aide en faveur des victimes du séisme d'Haïti.

Cette somme sera prélevée sur les crédits inscrits à l'article 65747 du budget de l'exercice.



P.C.C.  
Le Maire,

*Yannick Boubée*  
Yannick BOUBÉE.